

DEPARTEMENT DU  
TARN  
ARRONDISSEMENT  
DE CASTRES  
MAIRIE DE BOISSEZON

EXTRAIT DU REGISTRE DES  
DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL  
DE LA COMMUNE DE BOISSEZON  
Séance du mercredi 4 mars 2020

Nombre de conseillers

En exercice : 10

Présents : 8

Votants : 8

Absents : 2

N°2020\_D02 :

ANEM cotisation 2020

Date convocation :

Le 25 février 2020

L'an deux mille vingt le mercredi 4 mars à vingt heures et trente minutes Le Conseil Municipal de la Commune de Boissezon, régulièrement convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie de Boissezon, salle du Conseil, sous la présidence de Mme le Maire, CABROL Jacqueline.

**Présents :** AUSSILLOU Christelle, CABROL Jacqueline, CATALA Gérard, MILHET Benoit, PAYET Antoine, RAYSEGUIER Christian, SENEGATS Frédéric, VIGOUROUX Serge.

**Absents :** SOLER Eurydice, THOMAZE David.

**Secrétaire de séance :**

Mme AUSSILLOU Christelle, a été nommé secrétaire de séance.

Le Maire explique au conseil que l'association a été créée en 1984 afin d'obtenir auprès du gouvernement une reconnaissance de la spécificité montagnarde.

Cet organisme (ANEM) regroupe les communes de montagne dont nous faisons partie. Nous recevons régulièrement des informations spécifiques à ces communes de montagnes et pouvons prendre contact pour conseils.

L'association nationale des Elus de la montagne nous adresse appel à cotisation pour l'année 2020. Pour notre commune le montant est de 95,42€.

Le Conseil donne son accord à l'unanimité.

Certifié exécutoire compte tenu de la transmission à la sous-préfecture  
Le 9 mars 2020.  
Fait à Boissezon  
Le 9 mars 2020.

Ainsi fait et délibéré à Boissezon, le jour, mois et an que dessus,  
Pour extrait conforme au registre des délibérations du Conseil Municipal.

Le Maire, Jacqueline CABROL.

